

**Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :  
**58**  
Conseillers présents :  
**46**  
Suppléants ayant voix  
délibérantes :  
**2**  
Conseillers représentés :  
**7**  
Total votants :  
**55**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2017 A 18H30**

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 4 juillet 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2017 à 18h30,  
Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER  
Daniel BERTHUCAT à Gérard GRILLE  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Martine MUNOZ à Stéphane RODIER  
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD  
Benoit GENEIX à Thierry DEGLON  
Claude GOUILLON-CHENOT à Françoise CHASSANGRE



**Conseiller.e.s absent.e.s :**

Ludovic COMBE  
Philippe BLANCHOZ  
André IMBERDIS  
Paul PERRIN  
Carine BRODIN

**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :**

Christine PETRUCCI  
Alain CHASSAGNE

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**Valorisation du lac d'Aubusson – Aménagement du déversoir de crue et de la passe à poissons :  
Demande de financement au titre de la DSIL 2017  
DELIBERATION N°20170712-29**

**Rapporteur : Serge PERCHE**

**Vu** l'arrêté préfectoral du 02 octobre 1986 autorisant le syndicat intercommunal d'Aubusson-Courpière à créer un plan d'eau sur le territoire des communes d'Aubusson d'Auvergne et d'Augerolles ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 26 janvier 2016 imposant la réalisation des travaux de mise en conformité du déversoir d'Aubusson avant le 31/12/2017 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 12 décembre 2016 portant fusion des Communautés de communes « Entre Allier et Bois noirs », « de la Montagne Thiernoise », « du Pays de Courpière », et « Thiers Communauté » au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

**Vu** la délibération en date du 14 décembre 2016 de la Communauté de communes du Pays de Courpière validant l'avant-projet des travaux de modification du barrage d'Aubusson d'Auvergne ;

**Considérant** que la réalisation des travaux du barrage est prioritaire en vue d'assurer la sécurité des biens et des personnes situés en aval ;

**Considérant** que ces travaux d'aménagement du déversoir de crue et de la passe à poissons sont susceptibles de bénéficier de subventions au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2017 (D.S.I.L.) dans le cadre du contrat de ruralité Thiers Dore et Montagne

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président ou son représentant à réaliser une demande de financement DSIL 2017 au titre du contrat de ruralité Thiers Dore et Montagne
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision

TOTAL VOTANTS :	55 =	Conseillers Présents	46 +	Représentés	9 -	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	55 =	Pour : 55		Contre : 0		
Abstention : 0						



*Pour ampliation certifiée conforme,*  
Le Président,

Tony BERNARD